

## REVALORISATION DES METIERS DES RESIDENCES DE TOURISME : LES PARTENAIRES SOCIAUX ONT TROUVÉ UN ACCORD

Après bientôt 2 années de crise sanitaire les Résidences de Tourisme ont démontré les avantages du concept : indépendance pour les clients qui se sentent « chez eux », professionnalisme des équipes...

Mais la crise a néanmoins laissé des traces : comme dans d'autres secteurs voisins une partie des salariés (+/-10%) a choisi de changer d'activité. La reprise se fait donc sous tension, avec des effectifs à minima.



Les partenaires sociaux se sont réunis dès décembre dernier pour réfléchir ensemble aux moyens de redresser la situation.

Cela s'est traduit dès le 10 janvier par un accord sur la **revalorisation des grilles de salaires minima** pour 2022, avec un **effort particulier sur les bas salaires** : les 5 premiers niveaux sont augmentés de 4 à 4,5%. L'avenant est à la signature.

Les Résidences de Tourisme qui avaient une grille « à part » dans la Convention Collective Nationale de l'Immobilier ont tenu leur engagement de rejoindre la grille CCNI, en comblant les écarts résiduels entre SNRT et CCNI. Les augmentations sont donc plus importantes pour les salariés des RT : +5,14% sur le E3 (3<sup>ème</sup> niveau employé), +4,65% sur le AM1 (1<sup>er</sup> niveau agent de maîtrise).

Un 2<sup>ème</sup> avenant va également être signé cette semaine pour **harmoniser les primes d'ancienneté en augmentant les plus basses à 30€ mensuel** pour tous les niveaux.

Les partenaires sociaux ont rappelé que dans la branche de l'immobilier

- Les salaires sont sur **13 mois**
- Avec un niveau E1 à 13 fois le SMIC (donc **8%** au-dessus des minima légaux)
- Sur une base de **35h** par semaine

Enfin **des efforts sont faits sur la formation.**

Dans les RT 44% des salariés ont moins de 35 ans. Les métiers sont très divers, la classification compte pas moins de 82 emplois-types, allant du réceptionniste au directeur d'exploitation en passant par l'animateur ou le yield manager.

Les exploitants misent beaucoup sur l'apprentissage ou l'alternance en général pour former les jeunes au plus près des besoins réels, ensuite les recruter puis leur ouvrir des possibilités d'évolution vers d'autres métiers par des formations passerelles.

*« Nous nous réjouissons des avancées sociales de ce début janvier. L'exploitation des Résidences de Tourisme est un métier de services, l'humain reste au centre de nos préoccupations »*

*Corinne Baras, Présidente de la Commission Sociale du SNRT*